



Selon les résultats financiers du groupe sud-africain des télécoms MTN, publiés le 8 mars 2018 à Johannesburg, sa filiale au Cameroun a perdu 2,4 millions d'abonnés entre juin et décembre 2017, passant de 9,5 millions d'abonnés à seulement 7,1 millions d'abonnés sur une période de six mois.

Cette baisse drastique du parc d'abonnés du leader du marché de la téléphonie mobile au Cameroun, qui revendique 53,6% des parts de marché, selon les pointages du groupe MTN International ; est la conséquence des difficultés liées au processus d'identification des abonnés.

En effet, cette opération prescrite par les autorités camerounaises impose aux opérateurs de la téléphonie en activité dans le pays, de désactiver automatiquement les cartes Sim de leurs abonnés non identifiés ou alors mal identifiés.

De ce point de vue, s'exprimant ce 9 mars 2018 à Johannesburg, sur un probable réajustement de la taille du marché (22 filiales au total) du groupe MTN International en Afrique et au Moyen Orient, le directeur financier du groupe, Ralph Mupita, a révélé que MTN Cameroun a, en 2017, reçu l'ordre du régulateur télécoms de déconnecter trois millions d'abonnés.

L'on se souvient que le même régulateur a, fin août 2017, infligé une amende globale de près de 10 milliards de francs Cfa aux quatre opérateurs de la téléphonie (Orange, MTN, Nexttel et Camtel) en activité sur le territoire camerounais, pour manquements aux obligations liées à l'identification des abonnés et à l'usage des fréquences radioélectriques.

Investir au Cameroun

---